

PARIS, le 15 D  cembre 2009

L'U.ME.SPE SOUTIENT LES SPECIALIT  S CLINIQUES    EXERCICE EXCLUSIF

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. a d  cid   de m  diatiser l'importance de la place des sp  cialit  s cliniques    exercice exclusif mal identifi  es dans le parcours de soins.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle le r  le important de ces sp  cialistes en tant que m  decins consultants mais   galement le r  le sp  cifique des p  diatres dans la prise en charge des enfants permettant d'  viter des acc  s aux urgences et des hospitalisations inutiles mais, important   galement, leur avis d'expertise dans les pathologies chroniques.

L'U.ME.SPE SOUTIENT LES PEDIATRES LIBERAUX LES PEDIATRES CONTINUENT DE SOIGNER

Le SNPF a eu connaissance de la lettre circulaire du Minist  re de l'Int  rieur et du Minist  re de la Sant   donnant instruction aux Pr  fets de renforcer la permanence et la continuit   des soins durant la p  riode des cong  s de fin d'ann  e, dans laquelle il leur est demand   « *d'identifier les zones particuli  rement touch  es (...), avec une attention toute particuli  re pour les m  decins g  n  ralistes et les p  diatres* ».

Le SNPF s'  tonne de cette soudaine « sollicitude » alors que les p  diatres ont toujours assum   les gardes et astreintes en maternit  , et la continuit   des soins en ville dans les limites de leurs capacit  s d  mographiques.

Les p  diatres n'ont eu de cesse et continuent de r  clamer une augmentation significative de leurs effectifs leur permettant d'assurer la couverture p  diatrique sur l'ensemble du territoire, notamment dans « *les zones particuli  rement touch  es* », et leur int  gration dans la Permanence Des Soins.

Ils ne sauraient   tre consid  r  s comme un contingent d'exclus servant aujourd'hui de « variable d'ajustement ».

.../...

PREVENONS L'OBESITE DE L'ADULTE

Le SNPF prend acte de la volonté des négociateurs de la Convention de renforcer le rôle de prévention du médecin traitant, plus spécialement pour l'obésité chez le jeune enfant.

Le surpoids et l'obésité concernent en effet 14 % des enfants de 4 à 5 ans en France.

Le SNPF rappelle que la véritable prévention commence **avant** la constitution de l'obésité par un dépistage et une action précoce dès qu'un facteur de risque est identifié, en particulier lors d'un décalage des courbes de corpulence.

Les pédiatres libéraux sont, par définition, en « première ligne » par la spécificité de leur exercice et leur connaissance du comportement et du développement du petit enfant, pour identifier et repérer ces facteurs de risque, et prendre en charge la prévention du surpoids et de l'obésité.

Ils disposent en l'occurrence de deux atouts majeurs :

- l'expertise très particulière à la tranche d'âge concernée
- l'avantage capital que constitue, en termes d'efficacité, une intervention le plus en amont possible de cette pathologie.

Ils ne comprendraient donc absolument pas d'être exclus d'une démarche de prévention s'adressant à l'enfant.